



CODE D'ÉTHIQUE

VERSION RÉVISÉE DU 15 JANVIER 2020



Je suis fier de vous présenter la nouvelle version de notre Code d'éthique (le « Code »). LKQ est leader dans son secteur. Nous avons gagné la confiance de nos clients, de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux et avons placé l'intégrité au cœur de nos pratiques commerciales. Notre Code est notre guide mondial pour maintenir cette confiance en faisant ce qui est juste et en agissant toujours avec un haut niveau d'intégrité.

Notre Code vous permettra de découvrir et de comprendre les principes, les normes et les politiques de LKQ qui s'appliquent à votre travail au sein de LKQ. Veuillez prendre le temps d'apprendre le Code et de comprendre vos responsabilités personnelles.

Enfin, en plus d'agir vous-même de manière éthique, si vous voyez ou entendez quelque chose qui ne vous semble pas juste, veuillez [Prendre la parole](#). Cela nous donne matière à enquêter et à prendre des mesures avant que quelque chose de plus grave ne se produise.

Merci de nous soutenir dans notre engagement à œuvrer pour le respect des règles.

Dominick P. Zarcone
Président directeur général





I. Le Code

Déclaration de mission4

Le Code d'éthique de LKQ4

II. Incarner notre Code

À propos de notre Code.....5

Vos responsabilités5

Prendre de bonnes décisions7

Éviter les mauvaises décisions8

Prendre la parole.....9

III. Nos politiques clés

Nous prenons soin les uns des autres11

Santé et Sécurité | Environnement de travail positif | Protection de la vie privée et des données
personnelles | Responsabilité sociale

Nous faisons ce qui est juste.....17

Traitement équitable | Cadeaux et invitations | Corruption | Conflits d'intérêts

Nous protégeons notre entreprise25

Contrôle financier | Conformité | Protection des biens de LKQ | Représentation de LKQ



Déclaration de mission

Être le premier distributeur mondial de pièces et d'accessoires pour véhicules, en offrant à nos clients une vraie valeur ajoutée grâce à des solutions de pièces les plus complètes et les plus rentables du marché tout en établissant des partenariats solides avec nos employés et les communautés dans lesquelles nous travaillons.

Le Code d'éthique de LKQ



Nous sommes honnêtes, justes et dignes de confiance comme en témoignent toutes nos activités et relations



Nous respectons la loi et les réglementations qui régissent notre activité



Nous traitons chacun avec respect et dignité



La moindre préoccupation concernant la conformité, les politiques LKQ ou ce Code est rapidement signalée

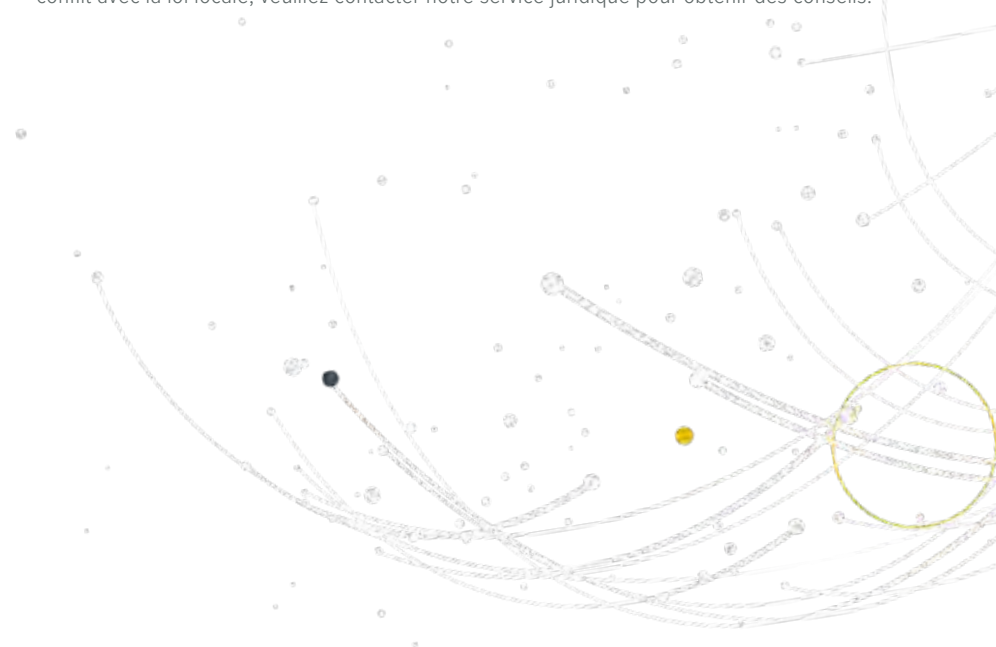
À propos de notre Code

En tant qu'entreprise mondiale, nous opérons dans de nombreux pays où différentes lois, cultures, valeurs et traditions s'appliquent. Nous sommes convaincus qu'un engagement en faveur de l'honnêteté, de l'éthique et de l'intégrité est un atout précieux qui renforce la confiance de nos clients, fournisseurs, employés, actionnaires et les communautés dans lesquelles nous travaillons.

Incarnar le Code. Notre Code traduit nos valeurs communes et la façon dont nous conduisons nos activités dans le monde entier. Il s'applique à l'ensemble de l'entreprise, à tous les niveaux, qu'il s'agisse des employés, des superviseurs, des membres du conseil d'administration et des filiales que nous contrôlons.

Gagner avec intégrité. À LKQ, nous nous engageons à gagner avec intégrité, ce qui signifie prendre des décisions conformes à notre Code et à la loi. Notre code est votre guide pour gagner avec intégrité et présente un résumé de nos politiques fondamentales. Les employés peuvent consulter le [site sur la conformité de LKQ](#) pour obtenir des informations détaillées sur les politiques ainsi que des ressources.

Le Code et la loi. En tant qu'entreprise mondiale, il peut arriver que les législations locales diffèrent de notre Code. Si les lois locales sont moins restrictives que notre Code, vous devez suivre notre Code, même si votre conduite est légale en vertu des lois applicables ou des pratiques locales. En revanche, si une loi locale est plus restrictive que notre Code, vous devez vous conformer aux lois applicables. Si à tout moment vous estimez que notre Code est en conflit avec la loi locale, veuillez contacter notre service juridique pour obtenir des conseils.





Vos responsabilités

Soyez bien informé(e)

- Prenez le temps de connaître le code.
- Apprenez les détails de toute politique pertinente à vos responsabilités professionnelles.
- Comprenez les politiques et les procédures de votre entreprise et de votre région, ainsi que la façon dont elles s'appliquent à votre travail.

Soyez à l'écoute

- Restez à l'affût des nouveautés dans votre domaine ou votre secteur qui pourraient avoir un impact sur notre conformité avec les lois et réglementations ou sur notre réputation.
- **Prendre la parole.** Si vous voyez quelque chose, parlez-en. Signalez rapidement toute préoccupation concernant une violation potentielle de la loi, de notre Code ou de nos politiques.

Soyez responsable

- Incarnez le Code en faisant toujours ce qui est juste. Le non-respect du Code peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement.
- Coopérez pleinement et honnêtement dans les enquêtes LKQ liées aux violations de la loi, de notre Code ou de nos politiques et procédures.

Vous permettre de gagner avec intégrité

Parfois, vous pouvez douter de la meilleure ligne de conduite à adopter. Notre code fournit des informations sur divers sujets et le **site sur la conformité de LKQ** propose une orientation grâce à des politiques, des procédures et des ressources de formation. Si, après avoir examiné ces informations, vous ne savez toujours pas quoi faire, contactez votre responsable, les RH, le service juridique, le service d'audit d'entreprise ou Prendre la Parole. Il est préférable de demander de l'aide, que de ne rien dire du tout.

Prendre de bonnes décisions

Souvent, nous sommes confrontés à des dilemmes éthiques ou nous devons prendre des décisions professionnelles sans règle spécifique ni orientation claire pour nous aider. Pourtant, il nous incombe de prendre la bonne décision.

Même si notre Code n'offre pas de réponse à chaque situation, il vous aidera à vous y retrouver. Consultez-le souvent dans votre travail, faites preuve de discernement et demandez toujours conseil si vous en avez besoin.



Cela vous semble-t-il juste ?

Est-ce légal et conforme à notre Code ?

Est-ce favorable à LKQ, ses employés et ses clients ?

Suis-je sincère et honnête ?

Si c'était rendu public, serais-je toujours à l'aise avec la décision prise ?

Réponse	Action
Oui	Si vous avez répondu « oui » à toutes ces questions, alors la décision de poursuivre est sans doute la bonne.
Non	Si vous avez répondu « Non » à l'une de ces questions, l'action pourrait avoir de graves conséquences. Parlez-en à votre responsable, au service des ressources humaines ou au service juridique de LKQ.
Peut-être	Demandez conseil. Parlez-en à votre responsable, au service des ressources humaines ou au service juridique de LKQ.

⚠ Signaux d'avertissement

Si vous entendez l'un de ces commentaires, reconsidérez vos réponses « Oui »

« La politique ne nous interdit pas de le faire, donc c'est acceptable. »

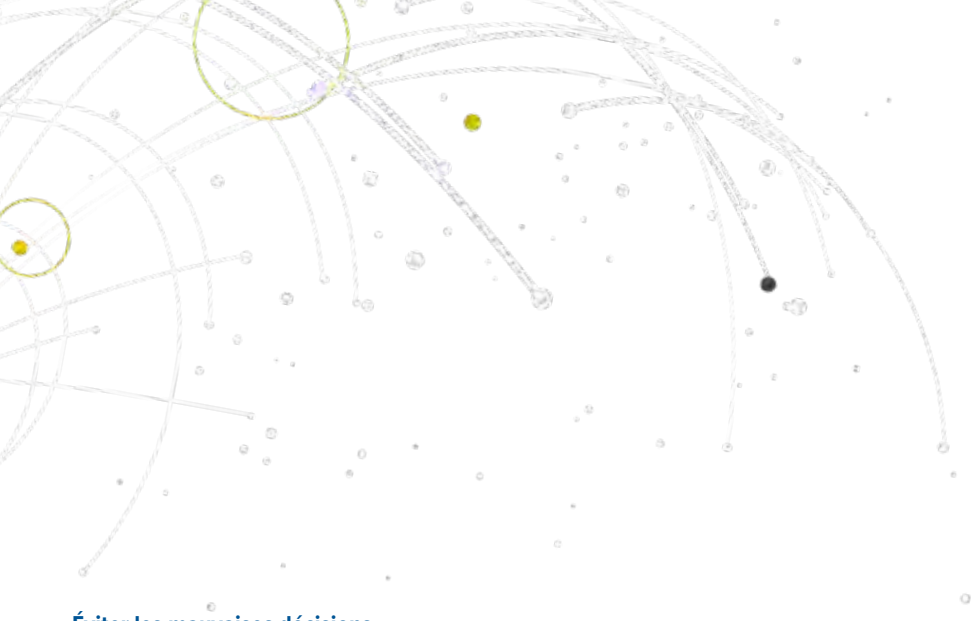
« La loi ne nous interdit pas de le faire, donc c'est acceptable. »

« Ne vous en souciez pas. Personne ne va contrôler. »

« Nos concurrents le font, donc ça ne doit pas être bien grave. »

« Nous ferons tout ce qu'il faudra. »
« C'est comme ça qu'on travaille ici. »

« Nous avons toujours fait de cette façon et personne n'a été sanctionné. »



Éviter les mauvaises décisions

Évitez ces pièges courants qui conduisent à de mauvaises décisions :

Le manque de sensibilisation. Il est impossible de tout savoir mais nous devons connaître les politiques et les procédures qui s'appliquent à notre poste. Sachez quand et à qui demander de l'aide. En cas de doute, commencez par notre site sur la conformité.

La pression au travail. Même si nous sommes parfois soumis à des contraintes de performances ou de temps, il ne s'agit jamais de « conclure une transaction à tout prix ». Si vous vous sentez sous pression pour faire quelque chose qui vous semble inapproprié, Prenez la Parole.

Réflexion de groupe. Nous aimons le sentiment d'appartenance à un groupe, et n'aimons généralement pas aller à son encontre. Il faut parfois du courage pour adopter un point de vue différent. Vous serez soutenu lorsque vous signalerez des préoccupations et que vous prendrez la parole.

Trouver l'équilibre. Nous essayons parfois de justifier un comportement contraire à l'éthique à la suite d'un sentiment d'injustice ou de traitement inéquitable. Nous pouvons nous persuader qu'une mauvaise décision est acceptable car elle nous apporte quelque chose que nous pensons mériter. On ne répare jamais une injustice par une autre. Rien ne justifie que l'on agisse de manière contraire à l'éthique.

Personne n'en saura rien. Certaines personnes s'accommodent de leurs mauvais agissements tant qu'elles ne se font pas prendre. Chez LKQ, nous faisons ce qui est juste... même en l'absence de contrôle.

« Nous n'avons pas le choix. »

« Personne n'en saura jamais rien. »

« Tout le monde le fait. »

« C'est pour une bonne cause. »

« Je ne veux pas le savoir. »

« Nous pouvons le dissimuler. »

⚠ Signaux d'avertissement Prendre la parole

Si vous voyez quelque chose, parlez-en. Si, selon vous, une situation de travail constitue une violation potentielle de ce Code ou de la loi, il est de votre responsabilité de signaler tout acte répréhensible à LKQ.

Votre confidentialité sera respectée et votre identité et vos informations ne seront partagées que si cela s'avère nécessaire pour enquêter et répondre aux problèmes que vous avez signalés.

Lorsque la législation du pays le permet, vous pouvez choisir de rester anonyme. Cependant, si vous vous identifiez, nous serons en mesure de faire un suivi avec vous et de fournir un feedback.

Comment signaler un problème d'intégrité

LKQ dispose de plusieurs canaux pour faire part de ses préoccupations. Pour signaler un problème potentiel d'intégrité, vous pouvez contacter quelqu'un par téléphone ou par écrit. Généralement, votre superviseur ou manager sera le mieux placé pour résoudre un problème d'intégrité, mais vous pouvez également compter sur les autres ressources de LKQ :

- Service des Ressources Humaines de LKQ
- Service juridique
- Service d'audit
- Niveau hiérarchique supérieur
- Prendre la parole

Comment LKQ gère les problèmes d'intégrité

LKQ examine tout problème d'intégrité. Déroulement de la procédure d'enquête de LKQ :

- Formation d'une équipe d'enquête objective.
- Détermine les faits par le biais d'entretiens et/ou de l'examen de documents.
- Recommande des mesures correctives, le cas échéant.
- Informe la personne qui a signalé le problème des suites de l'affaire. (si l'identité de la personne est connue)



LKQ applique une politique de tolérance zéro pour les représailles contre ceux qui signalent de bonne foi des actes répréhensibles et/ou qui prennent part à une enquête sur des actes répréhensibles.

Cliquez [ici](#) pour savoir comment signaler un problème dans votre pays.



Nous prenons soin les uns des autres



Santé et
Sécurité



Environnement de
travail positif



Confidentialité et
Protection des
données



Responsabilité
Sociale



Santé et sécurité

La politique

Nous nous engageons à garantir à l'ensemble du personnel un environnement de travail sûr et sécurisé dans lequel personne n'est inutilement exposé à des risques.

Il incombe à tous les employés de LKQ de préserver un lieu de travail sûr en respectant toutes les politiques de santé et de sécurité, en suivant la formation requise en matière de sécurité et en signalant les accidents/ blessures et maladies.

Votre rôle

- Comprendre et vous conformer à toutes les politiques de santé et de sécurité qui s'appliquent à vous et participer aux formations/sensibilisations à la sécurité.
- Être conscient de votre propre sécurité personnelle, ne pas négliger des pratiques sûres sous prétexte de productivité.
- Suivre les procédures pour signaler en temps opportun les accidents/blessures.

Ce que vous devez savoir

! *Les signaux d'alerte des risques potentiels pour la santé et la sécurité comprennent :*

- Des écarts visibles par rapport aux procédures de sécurité connues
- Une sécurité ou préparation aux urgences insuffisantes
- Des outils ou équipements mal entretenus
- Un mauvais entretien général des installations
- Des défauts de mise à disposition des équipements de sécurité standard
- Une manipulation inappropriée des déchets ou des matières dangereuses
- Des encouragements à prendre des raccourcis qui causent des risques inutiles

Q : *J'ai signalé à mon superviseur un grave problème de sécurité. Il l'a ignoré. Que dois-je faire ?*

R : La sécurité doit être la priorité de tous. Signalez un problème en Prenant la Parole. Vous pouvez également contacter les ressources humaines ou le vice-président de la gestion des risques au siège social nord-américain de LKQ aux États-Unis.



Environnement de travail positif

La politique

Diversité et inclusion. Nous valorisons et encourageons la diversité sur notre lieu de travail. Nos employés sont notre atout le plus précieux. Nous reconnaissons qu'une diversité d'histoires personnelles, de compétences et d'expériences favorise les nouvelles idées, les nouveaux produits et services. Nous recrutons, embauchons, encourageons et retenons nos employés sur la base du mérite et des compétences.

Non-discrimination. Nous interdisons strictement la discrimination fondée sur la race, la couleur de peau, l'origine ethnique et nationale, l'ascendance, le statut de citoyenneté, la religion, le sexe (y compris l'allaitement maternel et les pathologies médicales liées), l'identité et l'expression de genre, l'âge, le handicap, les pathologies médicales protégées, l'état civil, le statut d'ancien combattant ou de militaire, l'orientation sexuelle, la grossesse, les informations génétiques ou toute autre caractéristique protégée par la loi applicable.

Prévenir le harcèlement. Nous n'autorisons pas les comportements qui créent un environnement de travail déplaisant, hostile ou intimidant.

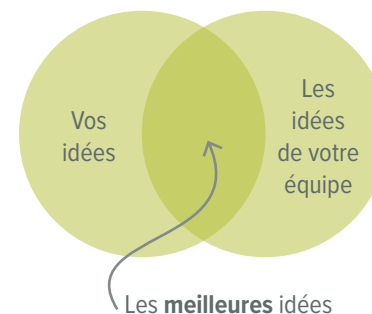
Droits de l'Homme. Nous respectons les droits et la dignité des personnes et sommes fermement opposés à la traite des êtres humains, ainsi qu'à toute forme de travail forcé ou des enfants. Nous ne faisons pas affaires avec des sous-traitants ou des fournisseurs qui ont recours au travail forcé ou à des enfants.

Pas de représailles. LKQ a une politique de tolérance zéro en matière de représailles contre quiconque dénonce ce type de conduite de bonne foi.

Votre rôle

Traitez tout le monde avec respect et dignité.

Ce que vous devez savoir



Q : *En tant que manager, vous découvrez que l'un de vos meilleurs employés n'est pas ouvert aux idées de ses collègues lorsqu'elles sont différentes des siennes. Que devez-vous faire ?*

R : La façon dont nous faisons les choses est tout aussi importante que les choses que nous faisons. Lors de l'évaluation de la performance de cette personne, vous devez reconnaître ses bons résultats, mais également lui dire qu'elle ne manifeste pas le comportement inclusif attendu.



Confidentialité et Protection des données

La politique

Nous respectons et protégeons les données personnelles que nous traitons.

Nous devons collecter et utiliser des données personnelles identifiables dans le cadre de notre travail. Nous nous engageons à ne collecter et conserver que les données personnelles nécessaires à des fins commerciales légitimes et conformément à la loi. Nous nous assurons également que ces informations sont protégées par des mesures de sécurité appropriées.

Votre rôle

- N'utilisez les données personnelles que si vous en avez besoin dans le cadre de votre travail.
- Sécurisez les données personnelles.
- Ne conservez les données personnelles que tant que vous en avez besoin pour faire votre travail.
- Ne partagez jamais les données personnelles avec une personne qui n'en a pas le besoin commercial, l'autorité ou, le cas échéant, le consentement de la personne concernée.
- Ne divulguiez jamais de mots de passe.
- Consultez les équipes chargées de la confidentialité et de la cybersécurité si vous concevez ou modifiez des processus qui utilisent des données personnelles.

Ce que vous devez savoir

Les données personnelles identifiables sont toutes les données qui identifient ou peuvent être utilisées pour identifier une personne. Elles peuvent concerner des employés, des clients, des fournisseurs ou d'autres personnes.

Le nom, l'adresse e-mail, l'emplacement, la date de naissance et, dans certains cas, les adresses IP sont autant d'exemples de données personnelles. Dans l'Union européenne, les coordonnées professionnelles d'une personne physique (par exemple jane.doe@lkqcorp.com) sont considérées comme des données personnelles.

Q : LKQ envisage d'acheter un outil de gestion de la relation client (CRM) auprès d'un fournisseur bien connu. Compte tenu de la solide réputation du fournisseur, l'approbation des équipes de confidentialité et de cybersécurité est-elle nécessaire ?

R : Oui. Bien que le fournisseur CRM puisse avoir une bonne réputation, nous devons toujours nous assurer que le système du fournisseur dispose d'une sécurité appropriée pour stocker et traiter les données personnelles. De plus, la plupart des outils CRM offrent une flexibilité considérable quant aux données collectées et à leur utilisation. Nous sommes responsables de la configuration de l'outil pour minimiser la quantité de données personnelles collectées et garantir que nous ne les utilisons qu'à des fins commerciales légitimes.



Responsabilité sociale

La politique

Nous protégeons l'environnement et nous soucions du bien-être de nos communautés.

Bien que nous aspirions à une croissance rentable et un succès continu, nous nous engageons à contribuer au développement durable en assumant nos responsabilités sociales et environnementales.

L'environnement. Nous avons le devoir de protéger les ressources limitées qui alimentent nos activités et d'adopter un mode de fonctionnement qui préserve ces ressources dans la mesure du possible. Au minimum, nous fonctionnerons conformément aux lois et réglementations environnementales nationales, régionales et locales applicables.

Investissement d'entreprise. Nous pouvons apporter une contribution importante au développement social et économique de nos communautés locales en tant qu'employeur, mais aussi en collaborant avec ces communautés et en y investissant. LKQ encourage ses entreprises à prendre part à un programme d'investissement dans les communautés, offrant à la fois du temps et des fonds pour soutenir les communautés où nous vivons et travaillons.

Votre rôle

LKQ encourage ses employés à traduire en action ce que LKQ est prête à investir en capital. Nous vous demandons d'apporter votre contribution en minimisant les déchets, en recyclant et en réutilisant le matériel dans la mesure du possible. Nous vous encourageons à vous impliquer dans des activités communautaires à but non lucratif et caritatives pendant votre temps libre et à titre personnel.

Ce que vous devez savoir

Communautés : Veiller à ce que LKQ participe à la croissance des communautés au sein desquelles nous travaillons. L'un des plus précieux de LKQ sont nos employés mais les communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent sont tout aussi importantes. LKQ s'engage à favoriser la croissance et le bien-être de ces communautés.

Recyclage : LKQ place la protection de l'environnement au cœur de ses valeurs, parce que ses racines sont dans le recyclage des véhicules en Amérique du Nord. Alors que nous nous développons à l'échelle mondiale, nous gardons le même engagement envers la protection de l'environnement et demandons à nos partenaires et collègues du monde entier d'appliquer ces mêmes valeurs.

Chaîne d'approvisionnement : LKQ s'appuie sur une chaîne d'approvisionnement mondiale complexe et œuvre avec ses fournisseurs et clients pour garantir le respect des normes du travail et s'assurer que la chaîne d'approvisionnement ne présente aucune faille.



Nous faisons ce qui est juste



Traitement
équitable



Cadeaux et
invitations



Corruption
et pots-de-vin



Conflits
d'intérêts



Traitement équitable

La politique

Nous traitons nos clients, nos fournisseurs et nos concurrents de manière équitable et nous ne profitons pas indûment de qui que ce soit par la manipulation, la dissimulation, l'utilisation d'informations privilégiées, la fausse déclaration de faits importants ou toute autre pratique déloyale.

Pour des raisons juridiques et éthiques, nous nous abstenons de toute entente avec nos concurrents dans le but de fixer ou de contrôler les prix, les taux, les pratiques commerciales, les coûts ou toute autre activité interdite par les lois régissant la concurrence.

Votre rôle

- Ne pas communiquer avec des concurrents dans le but de fixer ou de contrôler les prix, les taux, les pratiques commerciales, les coûts ou toute autre activité interdite par les lois régissant la concurrence.
- Si vous vous retrouvez dans une situation avec un concurrent qui pourrait donner l'impression d'un accord ou d'une entente inappropriée, retirez-vous et expliquez les raisons de votre départ, puis informez rapidement votre équipe juridique.

Ce que vous devez savoir

Vous devez veiller à ce que, lors des réunions avec des associations professionnelles et d'autres entités du secteur, les pratiques concurrentielles, les plans d'approvisionnement et les prix ne soient pas discutés.

Q : *Une ancienne collègue a quitté LKQ pour travailler pour un concurrent. Elle m'a récemment contacté avec une proposition potentiellement anticoncurrentielle. J'ai refusé de m'engager dans la discussion, mais je ne veux pas lui causer d'ennuis.*

R : Votre collègue a exposé son employeur actuel et LKQ à des risques inutiles. Vous avez l'obligation de signaler cet incident au service juridique.



Cadeaux et invitations

La politique

Nous n'acceptons aucun cadeau ou divertissement d'une valeur supérieure à une valeur déterminée de la part de concurrents, de personnes ou d'entreprise qui font déjà affaire ou cherchent à faire affaire avec LKQ. Des exemples de cadeaux et de divertissement incluent les prêts, les sommes d'argent en liquide, les divertissements ou les voyages excessifs, les services gratuits ou à prix réduit, et toute autre faveur importante ou inhabituelle.

De même, les employés de LKQ ne peuvent pas offrir de cadeaux ou de divertissement d'une valeur supérieure à une valeur déterminée, ni de cadeaux ou d'invitations susceptibles de donner l'apparence d'une irrégularité.

Votre rôle

- Ne pas offrir ou accepter un paiement, un avantage ou un cadeau destiné à influencer indûment un résultat.

Ce que vous devez savoir

Certains cadeaux ou divertissement peuvent être acceptés s'ils ne sont pas sollicités et si l'avantage personnel relève de l'une des catégories suivantes :

- Les pratiques commerciales classiques, comme les invitations à un repas, un match de golf ou un événement sportif qui n'entrent pas dans un cadre luxueux.
- Les voyages ou l'hébergement payés pour les invités lors de représentations formelles de LKQ (après approbation préalable de l'autorité de contrôle appropriée)
- Les cadeaux non monétaires d'une valeur déterminée, tels que ceux reçus au moment des vacances ; ou
- Les honoraires ou autres rémunérations reçus d'une organisation dans laquelle la personne occupe une place de membre ou un poste officiel, en accord avec LKQ.



Corruption et pots-de-vin

La politique

Nous nous engageons à respecter les lois et les réglementations applicables en matière de blanchiment d'argent, de pots-de-vin, de corruption et de financement du terrorisme.

Le blanchiment d'argent est le procédé consistant à dissimuler le produit d'un crime ou à en faire apparaître la source comme légitime.

Verser un pot-de-vin signifie donner ou recevoir tout bien ou service de valeur (financière ou autre) afin d'influencer ou de récompenser indûment une personne dans l'exercice de ses fonctions.

Un paiement de facilitation est généralement un petit paiement (ou cadeau) fait aux responsables publics afin d'accélérer ou de « faciliter » des tâches qu'ils effectuent déjà dans le cadre de leur travail. Cela ne concerne pas les frais exigés par la loi.

La corruption désigne l'abus d'une position de pouvoir ou de responsabilité dans le but de réaliser un profit.

Nous ne traitons qu'avec des clients impliqués dans des activités commerciales légitimes, avec des fonds provenant de sources légitimes.

Votre rôle

- Suivre les procédures et les règles « Know Your Customer » applicables à votre entreprise pour collecter et vérifier les informations de nos clients et des entités connexes.
- Ne pas réaliser de paiements de facilitation (sauf si vous craignez pour votre sécurité personnelle ou votre liberté).
- Ne pas offrir ou accepter un paiement, un avantage ou un cadeau destiné à influencer indûment un résultat.
- Ne jamais verser de fonds de LKQ ou d'autres actifs de LKQ à des fins politiques sans avoir obtenu l'approbation préalable du service des affaires gouvernementales.

Ce que vous devez savoir

❗ Voici quelques exemples de signaux d'alerte d'une situation de blanchiment d'argent potentielle :

- Les offres de paiement en espèces ou de surfacturation, suivies de demandes de remboursement.
- Les paiements par une personne inconnue au nom d'un client.
- Les transactions qui auraient pu être fractionnées dans le but d'échapper aux exigences de la réglementation.
- Les commandes, achats ou paiements inhabituels ou incompatibles avec l'activité ou le secteur d'un client.
- Des montages financiers anormalement complexes.
- Les transferts de fonds inhabituels à destination ou en provenance de pays non liés à la transaction.

❗ Voici quelques exemples de signaux d'alerte d'un versement potentiel de pot-de-vin :

- Un tiers exige le paiement de sa commission avant de conclure un accord/contrat.
- Les consignes pour passer par un représentant ou un partenaire spécifique afin de conduire les activités de LKQ en raison d'une « relation spéciale ».
- Les demandes de paiement à une personne qui n'est pas impliquée dans la transaction concernée - ou les demandes de paiement à destination d'un autre pays.
- Les commissions qui semblent trop importantes par rapport aux services fournis.



Conflits d'intérêts

La politique

Un conflit d'intérêts désigne toute circonstance dans laquelle l'intérêt personnel d'une personne interfère ou semble interférer avec les intérêts de LKQ. Nous agissons dans le meilleur intérêt de LKQ et de nos clients. Nous évitons les conflits d'intérêts et n'utilisons jamais notre position ou les actifs de notre entreprise à des fins personnelles.

Votre rôle

- Toujours fonder vos décisions commerciales sur l'intérêt qu'elles représentent pour LKQ, et non sur votre intérêt personnel.
- Ne pas utiliser les ressources de LKQ, y compris l'équipement, les installations et le temps, à des fins personnelles.
- Obtenir une approbation préalable avant d'accepter des postes de dirigeant ou d'administrateur dans une entreprise extérieure ou un organisme sans but lucratif. Les affiliations religieuses ou scolaires ne sont pas concernées.
- Divulguer les intérêts financiers que vous pourriez avoir dans une entreprise dans laquelle vous pourriez personnellement affecter les activités de LKQ.
- Ne pas accepter de remises ou d'autres avantages personnels de la part de fournisseurs qui ne sont pas octroyés à vos collègues.
- Si vous pensez que vous êtes susceptible de vous trouver dans une situation de conflit d'intérêts, signalez-le au service des RH ou à votre superviseur.

Ce que vous devez savoir

En l'absence d'approbation préalable appropriée, il est interdit aux employés de LKQ de :

- Profiter à titre personnel d'opportunités découvertes grâce à l'utilisation des biens, des informations ou de la position de LKQ.
- Utiliser les biens, les informations ou la position de LKQ pour leur intérêt personnel
- Entrer en concurrence avec LKQ

Q : *Un poste dans votre entreprise se libère et vous pensez que votre ami serait un excellent candidat. Pouvez-vous le recommander ?*

R : Beaucoup de nos meilleures embauches proviennent de références d'employés. Vous devez mentionner votre ami au service local des RH et divulguer la nature de votre relation. Vous devez vous assurer de ne pas être impliqué(e) dans le processus de recrutement et vous ne pouvez pas superviser directement ou indirectement le poste concerné.



Nous protégeons notre entreprise



Contrôle financier



Conformité



Protection des biens
de LKQ



Représentation de
LKQ



Contrôle financier

La politique

Nous nous assurons que les comptes, les registres et les rapports financiers de notre entreprise reflètent une image exacte et honnête de notre entreprise.

Disposer de données financières fiables est nécessaire non seulement pour nous conformer à nos propres politiques, aux normes comptables externes et à toutes les lois et réglementations applicables, mais aussi pour nous permettre de prendre des décisions éclairées afin de développer nos activités et maintenir notre réputation.

Votre rôle

- Soyez honnête et prudent lorsque vous soumettez des demandes de remboursement et, le cas échéant, des feuilles de présence.
- Veillez à ce que tous les engagements contractuels que vous prenez au nom de LKQ relèvent de votre autorité.
- Si vous êtes en charge de la préparation des informations financières publiques, assurez-vous que ces informations sont claires, complètes et publiées dans les délais.
- Effectuez les contrôles internes qui relèvent de votre fonction de manière approfondie.

Ce que vous devez savoir

En tant qu'entreprise publique, les dépôts de LKQ auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») et d'autres organismes de réglementation fédéraux et d'État doivent être réalisés dans les délais exigés, complets et exacts.

La falsification de registres ou l'omission d'enregistrer des fonds, des actifs ou des transactions peut entraîner une responsabilité pénale et ne sera pas tolérée par LKQ.

Q : *Le 31 décembre, vous recevez une facture relative à l'année en cours. Comment devez-vous gérer cette facture ?*

R : Soumettre la facture aux comptes fournisseurs au plus tard le 31 décembre ou avertir votre équipe comptable pour inclure les dépenses de l'année en cours. Vous ne devez pas conserver la facture jusqu'à l'année suivante dans le but de donner l'impression d'une meilleure rentabilité pour l'année en cours.



Conformité

La politique

Nous respectons toutes les lois sur le contrôle des importations et des exportations, les sanctions économiques et les lois douanières qui régissent le transfert et la vente internationaux de biens et de technologies.

Votre rôle

- Suivre toutes les procédures commerciales relatives à l'importation et à l'exportation de biens et de technologies.
- Respecter les politiques et les procédures applicables de LKQ pour s'assurer que nous ne traitons pas avec des personnes ou des entreprises qui figurent sur les listes d'entités restreintes du gouvernement.
- Ne pas prendre part à un boycott ou une pratique commerciale restrictive non autorisée par le gouvernement américain.
- Communiquer des informations précises, complètes et à jour sur les déclarations d'importation.

Ce que vous devez savoir

Certains pays, dont les États-Unis, imposent des restrictions sur les exportations et autres transactions avec certains pays, entreprises et particuliers. Le non-respect de ces restrictions peut entraîner des sanctions graves, telles que des amendes importantes, la révocation des permis d'exportation et des peines d'emprisonnement pour les personnes impliquées.

Q : *Mon client est situé au Canada (États-Unis, Canada ou UE). Dois-je m'inquiéter de son utilisation des produits LKQ ?*

R : Oui. LLKQ Corporation est une organisation basée aux États-Unis et les lois américaines sur l'exportation suivent le produit de manière extraterritoriale. Si vous savez ou avez des raisons de croire que l'article est destiné à être vendu à l'international par votre client, vous devez signaler l'expédition/la vente finale à un tiers au département Conformité pour vérification à TradeCompliance@lkqcorp.com ainsi que toute exigence de licence pour le pays de destination finale.



Protection des biens de LKQ

La politique

Nous protégeons les biens de LKQ, y compris les actifs et les informations confidentielles, et ne les utilisons pas à des fins personnelles.

Votre rôle

À faire :

- Prendre des mesures pour protéger nos systèmes informatiques et de communication contre la perte, les dommages ou le vol
- Signaler rapidement tout incident de sécurité ou perte d'équipement informatique
- Assurer la confidentialité des informations qui vous sont confiées

À ne pas faire :

- Divulguer des informations confidentielles à un tiers sans le consentement préalable de la direction
- Utiliser les biens de LKQ à des fins inappropriées ou illégales, y compris l'accès, le téléchargement ou la diffusion de matériel offensant, sexuellement explicite, diffamatoire, discriminatoire, racial ou autrement abusif
- Partager vos identifiants de connexion avec d'autres, y compris des collègues

Ce que vous devez savoir

Les actifs de LKQ incluent tous les biens que notre entreprise possède ou utilise pour exercer son activité. Les actifs physiques et électroniques tels que le mobilier, l'équipement, les outils, les stocks, le matériel informatique et les logiciels sont fournis afin que vous puissiez faire votre travail.

Les « Informations confidentielles » désignent des informations non accessibles au public dont vous êtes à l'origine ou que vous avez acquises dans le cadre de votre emploi ou d'une autre association avec LKQ. Les informations confidentielles comprennent les activités, les produits, les services, les plans, les stratégies, les fournisseurs, les relations commerciales historiques, actuelles ou potentielles, les employés, les clients, les informations sur les coûts ou les prix, les délibérations internes, les perspectives et les affaires commerciales ou financières de LKQ.

Lorsque la loi le permet, LKQ peut examiner, auditer, intercepter, consulter et divulguer les informations traitées ou stockées sur les équipements et la technologie LKQ, ou d'autres appareils ayant accès au réseau de LKQ.



Représentation de LKQ

La politique

Toutes les informations que nous communiquons sur notre entreprise peuvent avoir un impact sur notre réputation, nos collègues et notre marque. Nous veillons à ce que les informations que nous communiquons soient fiables, cohérentes et exactes, c'est pourquoi seules certaines personnes sont autorisées à parler au nom de notre entreprise.

Nous utilisons les réseaux sociaux d'une manière conforme à nos valeurs et à nos politiques. Nous ne tolérons jamais l'utilisation des réseaux sociaux pour intimider, harceler ou discriminer d'autres collègues.

Votre rôle

- Ne parlez pas au nom de LKQ, sauf si vous y êtes autorisé.
- Lorsque vous communiquez avec des collègues, examinez attentivement quelles informations peuvent être divulguées et à qui. Ne transmettez que les informations qui sont nécessaires aux personnes concernées.
- Ne répondez pas aux rumeurs ou aux spéculations. Si vous êtes invité(e) à commenter, répondez que vous n'avez « Aucun commentaire » ou que « LKQ ne commente pas les rumeurs du marché par principe ».

Ce que vous devez savoir

Il est interdit aux employés d'utiliser les réseaux sociaux pendant leur temps de travail, c'est-à-dire le temps pendant lequel ils effectuent leur travail, sauf s'ils le font dans le cadre des activités de l'entreprise et avec l'autorisation de leur superviseur.

Vous êtes responsable de ce que vous publiez sur les réseaux sociaux, donc faites preuve de bon sens. Si vous ne communiquez pas une information au travail, ne la partagez pas en ligne et, plus précisément :

- Ne faites aucun commentaire sur les collègues, les clients, les vendeurs, les fournisseurs et les membres de la direction qui soient obscènes, physiquement menaçants ou intimidants, ou qui constituent une violation de la politique de l'entreprise.
- N'attaquez pas publiquement et intentionnellement la qualité des produits et/ou services de l'entreprise.
- Ne divulguez pas des informations sur les secrets commerciaux ou des informations exclusives.



www.LKQCorp.com

©2020 LKQ Corporation